

Auteurs

ÖIR GmbH (Austria): Christof Schremmer et al. ; TU Wien, Energy Economics Group (Austria): Lukas Kranzl, et al.; Fraunhofer ISI (Germany): Jan Steinbach et al.; University of Newcastle, Global Urban Research Unit (United Kingdom): Simin Davoudi et al.

Objectif de ce rapport

Le projet vise à cartographier :

1. en quoi les modèles de consommation d'énergie diffèrent dans les régions européennes : sont considérés ici les ménages, les bâtiments publics, les activités économiques et les transports ;
2. le potentiel régional disponible pour la production et la distribution d'énergies renouvelables ;
3. quelles actions et mesures politiques peuvent être prises à différents niveaux pour effectuer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ;
4. quelles recommandations formuler pour renforcer une économie sobre en carbone, dans le respect de la politique de cohésion européenne.

Principaux résultats

- La consommation d'énergie par habitant affiche généralement des scores plus élevés en Europe centrale et septentrionale que dans le reste du continent. Il est frappant de constater que la consommation d'énergie de l'Europe orientale avec des conditions climatiques similaires est moindre, probablement en raison de la différence de prospérité économique.
- Entre 2002 et 2012, la consommation d'énergie a diminué en particulier dans les pays d'Europe occidentale et septentrionale. Au cours de la même période, l'Europe de l'Est a connu une consommation d'énergie croissante.
- Le potentiel en énergies renouvelables dépend fortement (comme attendu) des conditions régionales spécifiques. Par exemple, la Scandinavie, les États baltes, le nord de la France, le Danemark, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Pays-Bas disposent d'un fort potentiel pour l'énergie éolienne. L'énergie solaire, en revanche, a le plus grand potentiel dans les pays du sud de l'Europe.

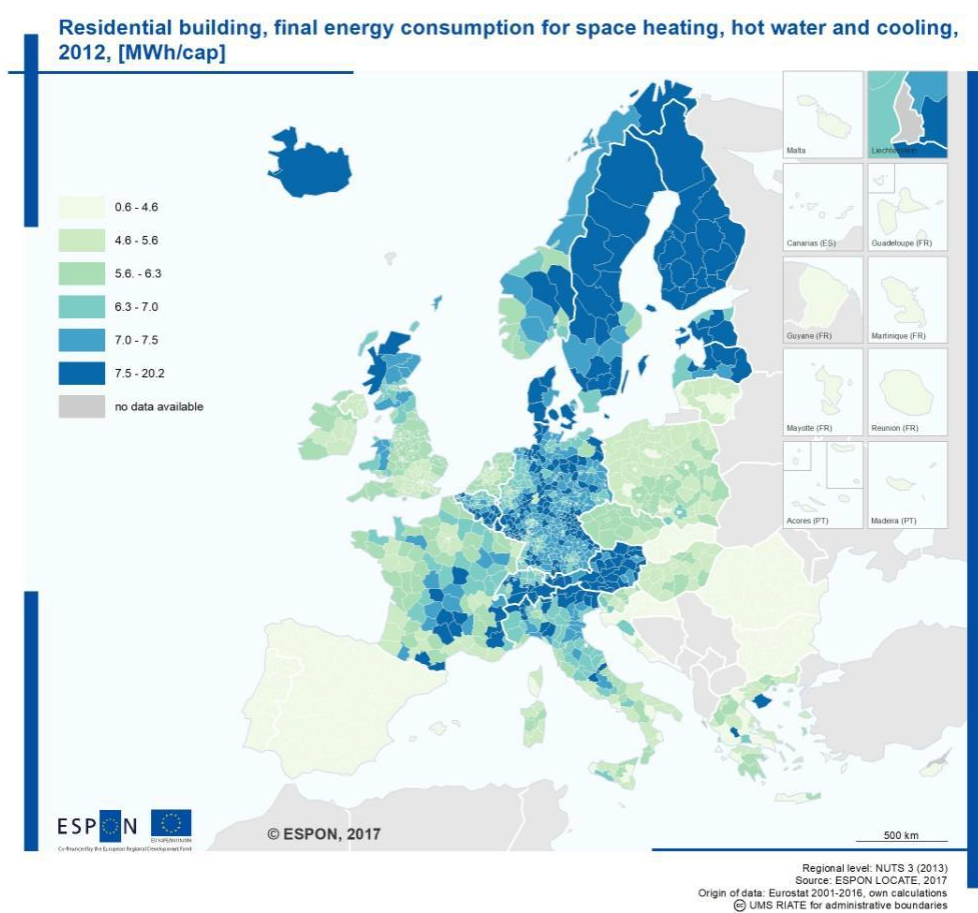
- Cependant, la capacité d'une région à exploiter son potentiel en énergies renouvelables dépend de sa capacité à maîtriser les changements socio-économiques dans cette région, en tirant parti à la fois de sa puissance administrative et de sa capacité à stimuler des initiatives informelles ascendantes par le biais de partenariats et de collaborations.
- Dans les pays dotés de structures de gouvernance solides à plusieurs niveaux, la transition vers une économie sobre en carbone se fait généralement par le biais de politiques publiques. Dans les pays dotés de structures politiques plus faibles ou moins cohérentes, les initiatives bottom-up, entre pairs, sont plus prometteuses.
- Des études de cas montrent que des niveaux politique (sous-)régionaux inférieurs peuvent constituer un lien important entre les cadres nationaux et européens, d'une part, et le niveau local, d'autre part. Cependant, ce niveau (sous-)régional manque souvent de responsabilité formelle et d'autorité politique pour effectuer certaines interventions.
- Un recoupement systématique des politiques et des mesures à différents niveaux et entre différents secteurs est nécessaire, car il existe encore un certain nombre de règles et de régimes de soutien contradictoires qui entravent la transition vers une énergie plus durable.

Les actions et politiques régionales suivantes ont été identifiées comme les plus efficaces pour la transition vers une économie à faible consommation d'énergie en Europe :

- Combiner leur mise en œuvre régionale et locale et tirer parti des synergies de compétences et de ressources ;
- Développer des stratégies de mise en œuvre sur mesure pour différents secteurs économiques, sources d'énergie et domaines de la vie quotidienne ;
- Développer des stratégies régionales adaptées aux réalités géographiques et économiques et aux différents acteurs en présence ;
- Echanger des expériences et des bonnes pratiques entre régions et tirer parti de la dynamique des initiatives internationales à faible intensité de carbone au niveau régional ;
- Capitaliser sur les ressources disponibles au niveau régional – via une plus grande collaboration – afin de pouvoir être plus compétitifs pour l'obtention de subventions, d'aides à l'investissement et de fonds de recherche ;

- Tirer davantage parti de la présence des acteurs régionaux et des connaissances régionales ;
- Collaborer avec le secteur économique en tant que partenaire important dans le succès des stratégies régionales de transition à faible intensité de carbone ;
- Recueillir les informations pertinentes et informer les acteurs régionaux.

Carte principale du rapport



La consommation d'énergie et le potentiel en énergies renouvelables sont aussi divers que les conditions régionales qui caractérisent le passage à une économie à faibles émissions de carbone : les conditions climatiques, la topographie, l'environnement bâti et les profils économiques, ainsi que les cadres juridiques, les structures politiques et les acteurs très variés.

Recommandations générales

Afin de développer un cadre commun pour la transition vers une économie à basse consommation d'énergie, trois recommandations de politique générale sont formulées dans le rapport :

- Utiliser une approche à quadruple hélice pour développer et mettre en œuvre des mesures. C'est une étape au cours de laquelle le gouvernement régional coopère avec les secteurs universitaire, privé et la société civile de la région dans le cadre de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ce qui peut donner lieu à davantage d'expériences et à une plus grande créativité pour trouver des solutions.
- Fournir les moyens, le temps et la continuité nécessaires pour renforcer les capacités institutionnelles au niveau régional, à la fois de bas en haut et par le biais de processus politiques bien conçus à plusieurs niveaux. Cela signifie que de nombreuses régions créent de nouvelles institutions ou établissent des partenariats stables entre une coalition d'institutions régionales pour s'attaquer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- Développer une vision partagée et un cadre de référence à ce sujet comme première étape de la transition.

Discussion et recommandations pour la Belgique

- Entre 2002 et 2012, la consommation d'électricité par habitant a augmenté dans presque tous les pays d'Europe, à l'exception du Luxembourg, du Danemark, du Royaume-Uni et de la Belgique.
- La consommation d'énergie des ménages a diminué le plus fortement dans la province de Luxembourg et le plus faiblement dans les provinces du Hainaut et de Flandre occidentale.
- Les pays ayant un potentiel de biomasse très faible et une longue tradition d'un réseau de gaz naturel étendu présentent considérablement moins de sources d'énergie renouvelables. L'Irlande et la Belgique ont donc la plus faible part de sources d'énergie renouvelables (première catégorie), suivies de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas (deuxième catégorie).

- La Belgique affiche des résultats assez faibles dans le domaine des énergies renouvelables pour l'électricité.
- Les pays ayant une politique (technologique) spécifique de promotion de l'énergie solaire ont toutefois considérablement accru leurs capacités (par exemple, Espagne, Grèce, Italie, Belgique, Allemagne, etc.). Ces effets déterminent également l'évolution du niveau d'exploitation de l'énergie solaire entre 2002 et 2012.

Selon le rapport, les actions régionales suivantes peuvent contribuer à la transition vers une économie plus durable et sobre en carbone :

- En 2016, 1.323 mesures ont été mises en œuvre dans les 28 États membres pour promouvoir le passage à une énergie sobre en carbone (47 par pays en moyenne). La Belgique se démarque positivement avec 123 mesures, suivie de la France et de la Roumanie. Compte tenu de l'état de la transition énergétique en Belgique, il ne s'agit pas de la quantité mais de la qualité de ces mesures.
- Au total, 39% des mesures belges sont informelles, 32% financières et 28% réglementaires. La plupart des mesures informelles sont du type information. Seules 2 mesures étaient des initiatives bottom-up développées par l'autorité régionale. Il est donc nécessaire de renforcer la coopération et la participation.
- La prédominance de l'échelon régional en Belgique entraîne des retards dans la mise en œuvre des directives mondiales et européennes concernant la réduction de la consommation d'énergie et la transition vers une consommation d'énergie plus durable. Une mise en œuvre simplifiée est nécessaire.

Synthèse des structures institutionnelles nationales sur la politique et les tendances en matière d'efficacité énergétique en Belgique :

- Obligations de service public pour les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité en Flandre ;
- Promotion des énergies renouvelables et de la production combinée de chaleur et d'électricité via un système de certificat vert ;
- Accords volontaires avec le monde des affaires ;
- Mise en œuvre de la directive sur la performance énergétique des bâtiments, y compris les règlements antérieurs au niveau K ;

- Subventions pour les investissements d'économie d'énergie en Wallonie et à Bruxelles ;
- Transposition et mise en œuvre des lignes directrices sur l'étiquetage et l'écoconception ;
- Diverses mesures dans le secteur des transports ;
- Subventions pour les mesures d'économie d'énergie dans l'horticulture en Flandre.

Auteur du Synthetic Report

Séverine Baert (AMRP, UGent) en collaboration avec les membres du Belgian ESPON Contact Point.

The Belgian ESPON Contact Point est co-financé par le Departement Omgeving (Vlaamse Overheid), la DGO4-Direction Générale Opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Energie (Service Public de Wallonie) et Perspective.Brussels.

Le travail du Belgian ESPON Contact Point est coordonné par Afdeling Mobiliteit en Ruimtelijke Planning de l'Universiteit Gent (UGent), avec les partenaires de l'Université de Liège (ULiège) et de la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

Luuk BOELENS
luuk.boelens@ugent.be
Séverine Baert
severine.baert@ugent.be

Universiteit Gent
AMRP
Sint-Pietersnieuwstraat 41 B2
9000 Gent

Kobe BOUSSAUW
kobe.boussauw@vub.be
Joren SANSEN
joren.sansen@vub.be

Vrije Universiteit Brussel
Cosmopolis
Pleinlaan 2
1050 Brussel

Jacques TELLER
jacques.teller@uliege.be
Zoé LEJEUNE
zoe.lejeune@uliege.be

Université de Liège
LEMA/Lepur
Quartier Polytech 1, Allée de la Découverte
9, Bât B52/3
4000 Liège